

# Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

1er et 2nd degré - Lyon – A partir du 14 Juin 2021

Le CNIA a pour objectif d'acquérir des compétences professionnelles sur l'accompagnement des personnes autistes, en complément des diplômes ou titre professionnel.

Cette formation certifiante est basée sur les données probantes en matière d'autisme et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie pour l'autisme au sein des troubles neuro-développement (TND) 2018-2022.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Communiquer avec la personne TSA
- Prendre en compte les particularités sensorielles
- Optimiser les interactions sociales
- Prévenir et gérer les comportements-problèmes
- Elaborer et mettre un œuvre le projet personnalisé d'intervention
- Etre en veille sur l'état de santé de la personne TSA
- Mettre en œuvre des approches et des outils adaptés
- Actualiser ses connaissances

## PUBLICS CONCERNES

Professionnels de santé, travailleurs sociaux, professionnels du secteur éducatif, médico-social.

## PRE-REQUIS

**Le CNIA de 1er degré :** Personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles et aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 4 (BAC, CAP et BEP)

**Le CNIA de 2nd degré :** Personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 (BTS, licence à doctorat)

## INSCRIPTION :

Une pré-inscription en ligne est obligatoire sur :  
<https://www.institutbergeret.fr/cnia/>

## CONTACT :

- Par mail : [formation.irjb@arhm.fr](mailto:formation.irjb@arhm.fr)
- Par téléphone : 04 27 18 79 51

Organisme habilité à délivrer des CNIA, par le Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA).

Enregistré sous le N° de déclaration d'activité : 82690013269. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. (v06042021)



Organisme habilité à délivrer des CNIA,  
par le Groupement National des Centres  
Ressources Autisme (GNCRA)



Etablissement de la  
Fondation ARHM

# Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

1er et 2nd degré - Lyon – A partir du 14 Juin 2021

## LA FORMATION

### Le CNIA de 1er degré :

- 140 heures d'enseignement théoriques.
- 140 heures de stage dans un structure accompagnant des personnes autistes.

### Le CNIA de 2nd degré

- 175 heures d'enseignement théoriques.
- 140 heures de stage dans un structure accompagnant des personnes autistes.

**Des formateurs professionnels**, acteurs de terrain expérimentés et experts.

**Des formateurs pairs** pour associer l'apport théorique et expérientiel, en s'appuyant sur une pluralité de regards et de savoirs

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports de connaissances et savoir expérientiel.
- Analyse de situations professionnelles.
- Mise en œuvre et utilisation d'outils validés scientifiquement.

## TARIF

- 1er degré : 2100 euros
- 2nd degré : 2625 euros

Financement : plan de formation de l'employeur, OPCO, CPF, financement personnel



## CONTENUS PEDAGOGIQUE

- **Module 1 : Etat des connaissances en matière de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 2 : Les besoins de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 3 : Faire face aux comportements-problèmes de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme.**
- **Module 4 : Approches et interventions recommandés.**
- **Module 5 : Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien.**

## ACCES

- **Lieu de formation : 290 route de Vienne, 69008 LYON.**
- Accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Référente handicap : Mme Anne-Laure Guyon au 04 81 07 98 64 ou par mail à l'adresse [anne-laure.guyon@arhm.fr](mailto:anne-laure.guyon@arhm.fr)

En partenariat



# Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA)

Lyon – A partir du 14 Juin 2021

## FORMATION THEORIQUE

Un tronc commun pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré du CNIA et des jours spécifiques pour le 2<sup>nd</sup> degré

### SEMINAIRE 1 - Etat des connaissances sur l'autisme et besoins de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme

Module 1 : Etat des connaissances sur l'autisme (14h) - 14-15 juin 2021

Module 2 : Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale (14h) – 16-17 juin 2021

Module 2 : Communication (7h) – 18 juin 2021

Module 2 : Aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien (21h) – 21-22-23 juin 2021

Module 2 : Evaluation du fonctionnement global de la personne (14h – Uniquement en plus pour le 2<sup>nd</sup> degré) – 24-25 juin 2021

### SEMINAIRE 2 - Faire face aux comportements-problèmes et Approches et interventions recommandées

Module 3 : Anticipation et gestion des comportements-problèmes (28 heures) - 13-14-15-16 septembre 2021

Module 4 : Approches et interventions recommandée (28 heures) 17-20-21-22 septembre 2021

Module 3 et 4 en plus, uniquement pour le 2<sup>nd</sup> degré (14 heures) 23-24 septembre 2021

### SEMINAIRE 3 - Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien

Module 5 : Projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien (28 heures) 6-7-8-9 décembre 2021

Module 5 en plus, uniquement pour le 2<sup>nd</sup> degré (7 heures) 10 décembre 2021

## STAGE – Enseignement pratique

Total de 140 heures de stage dans une structure accompagnant des personnes autistes

2 semaines librement organisées sur la période de juillet à août 2021.

2 semaines librement organisées sur la période d'octobre à novembre 2021.

En partenariat



## EVALUATION

Epreuves d'évaluation : écrit et oral

- Rapport de stage
- Etude de situation

Jury prévu les 16 et 17 décembre 2021

*Il n'est pas possible de valider partiellement cette formation.*

# Certificat national d'Intervention en Autisme (CNIA)

Comité pédagogique

Lyon – A partir du 14 Juin 2021



Alejandra VAQUÉ CARBONEL  
Psychologue et chargée de  
mission formation



Anne ROYNEAU  
Pair Aidante  
Espairs



Dr. Marie-Maude GEOFFRAY  
Psychiatre (MD, PhD.)  
CH Le Vinatier

Equipe pédagogique

Des formateurs professionnels, Des formateurs pairs



Adrien OLLIER  
Infirmier



Agnès KALITA-MAERTENS  
Référente autisme et qualité  
Sésame Autisme



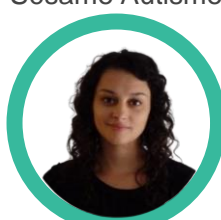
Benjamin DUFEZ  
Job Coach  
Aspiejob



Sonia GUERIN  
Educatrice spécialisée  
Fondation ARHM



Géraldine MALPESA  
Infirmière  
Fondation ARHM



Anne-Sophie DUBOIS  
Neuro Psychologue  
Fondation ARHM



Mambaye DIAW  
Chirurgien Dentiste  
SOHDEV



Flavia MENGARELLI  
Psychologue PhD.  
CH Le Vinatier



Matias BALTAZAR  
Psychologue PhD.  
CH Le Vinatier



Claire CZEKALA  
Psychologue PhD.



Delphine RAQUET  
Psychologue  
Fondation ARHM

Lorène CARVAL  
Psychomotricienne  
Sésame Autisme

(v06042021)

**Institut Régional Jean Bergeret**

290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

04 27 18 79 51 - : formation.irjb@arhm.fr

<https://www.institutbergeret.fr/cnia/>

**arhm**  
FONDATION